RANDONNEE NOCTURNE
REGLEMENT DE LA MARCHE DES 2 BAIES 2023

La marche n'est **ni une course, ni un marathon, c'est une randonnée**. Elle est réservée aux marcheurs en parfaite condition physique **et inscrits** sur le site internet avant le 8 octobre.
Elle ne donnera lieu à aucun classement. Les marcheurs doivent respecter le règlement.
Le règlement sanitaire en vigueur à cette date sera appliqué.

SECURITE

La randonnée s'effectue en partie de nuit, sur le côté droit de la route sur les voies publiques, éventuellement sur la gauche suivant indications ou sur trottoir ou piste cyclable suivant balisage.
Les marcheurs doivent **obligatoirement porter un gilet réfléchissant et une lampe frontale** fonctionnant. En cas de non présentation, le départ ne pourra avoir lieu.
Le balisage sera en jaune au sol ou rétro-réfléchissant sur rubalise FFRandonnee
Deux serre-files assureront la sécurité sur chaque étape.
Des signaleurs munis d'un bâton lumineux assureront les traversées de route aux endroits délicats.
Les véhicules suiveurs sont interdits, sauf ceux de l'organisation et des services de secours et de surveillance.
Les haut-parleurs, transistors, cycles, VTT, avertisseurs sonores, les gyrophares et les chiens sont strictement interdits

RAVITAILLEMENTS

L'organisation a prévu des ravitaillements : aux points de contrôle du Touquet et de Montreuil où vous ferez tamponner votre carte, ainsi que 3 ravitaillements intermédiaires à Merlimont, Tubersent et Airon Saint Vaast. Les marcheurs doivent **se munir d'un gobelet** pour les boissons chaudes, de boisson et d'en-cas énergétiques afin d'éviter toute fringale subite.
Une bouteille d'eau leur sera offerte au départ avec une barre de céréales. Un petit déjeuner plus copieux sera proposé à Montreuil.
Lors des ravitaillements, les marcheurs disposeront d'eau, de café, de thé, chocolat, jus de fruits, gâteaux, etc.
Ces ravitaillements sont prévus par l'organisation, et tenus par des bénévoles.

ASSISTANCE

Une assistance par des secouristes PSC1 est prévue tout au long du parcours ainsi qu'aux ravitaillements. Un numéro de téléphone vous sera communiqué pour appel en cas de besoin (perte de l'itinéraire, difficulté, …. où l'on pourra vous guider, vous conseiller ou vous envoyer de l'aide.
Un minibus pourra vous récupérer sur le parcours aux ravitaillements si nécessaire (adressez-vous aux signaleurs, aux ravitaillements ou aux serre-files. 2 serre-files fermeront la marche et pourront vous porter assistance en cas de besoin.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Parking voitures et camping-cars « Chez Mireille » pour tous les départs. Transfert en car au Touquet, Etaples et Montreuil.

Quatre départs sont prévus afin de permettre à chacun de participer en fonction de ses capacités :

- **La Berckoise** 56 km de BERCK à minuit de Chez Mireille. Départ à 23h
- **La Touquettoise** 39 km du Touquet à 3 heures du Gymnase rue Sanguet. Accueil à partir de 1h30 « Chez Mireille » Départ du car à 2h de Berck
- **La Montreuilloise**, 18 km de Montreuil à 7 heures. Accueil à partir de 5h30 « Chez Mireille ». Départ du car à 6h15 de Berck

Arrivée unique à BERCK SUR MER au camping « Chez Mireille »

La marche n'est ni une course, ni un marathon. Ce n’est pas une compétition. Elle ne donnera lieu à aucun classement. Les marcheurs doivent respecter le règlement et le code de la route

REGLES SANITAIRES :

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition à l’accueil, à chaque ravitaillement et à l’arrivée.

Suivant les consignes gouvernementales, des gestes barrières supplémentaires pourront être mis en place.

INSCRIPTIONS ET TARIFS :

Tarif unique : 12 euros. (10 € pour les licenciés FFRandonnée). Ce prix comprend le kit de de départ dans un tote- bag, le diplôme, les ravitaillements, l'assurance, l'assistance, les frais de communication et d’organisation.

Pour les marcheurs aux départs du TOUQUET et de MONTREUIL, les voitures peuvent être déposées à BERCK, lieu d’arrivée. Un autocar vous transportera aux départs contre la somme de 5 euros. Cette somme sera à ajouter aux 12 euros d'inscription.
Si vous n’optez pas pour l’autocar, il vous faudra prévoir vous-même votre rapatriement vers Le Touquet ou Montreuil.
Les Inscriptions sont ouvertes à tous, individuels et membres d'associations.
La clôture des inscriptions est fixée au 8 octobre 2023. Toute inscription reçue après cette date ne sera pas prise en compte. Aucune inscription sur place.
L’inscription et le règlement se font obligatoirement par internet sur **Helloasso. (lien direct sur le site de la marche : http://la-marche-des-2-baies.e-monsite.com**

En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera effectué. Si pour raisons sanitaires ou administratives, nous annulons la marche, vous serez intégralement remboursés

Age minimum : 16 ans pour les départs de BERCK ET LE TOUQUET. Les mineurs non accompagnés de leurs parents devront être munis d'une autorisation parentale.
Les moins de 16 ans au départ de Montreuil devront être accompagnés d'un adulte responsable.
Une licence sportive ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée sur longue distance sont conseillés.

ASSURANCE :

L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile pour elle-même et pour les marcheurs. Ceux-ci sont couverts en accident par l’assurance de l’organisation dans le cadre de l'activité marche.

SOUVENIR :

Un diplôme sera remis à tous les participants terminant le parcours, lors du dernier contrôle d'arrivée à Berck.